

Motion votée par la 14ème section.

La quatorzième section du CNU, siégeant actuellement en vue des qualifications 2009, souscrit pleinement à la motion de la CP CNU du 26 janvier 2009.

Elle tient à manifester son adhésion aux mouvements de contestation actuels et s'associe aux protestations des sections 4,7,19,22,25,26,27,33 et 36 du CNU. Elle souscrit par ailleurs aux appels de la SHF, de la SIES et d'autres sociétés savantes contre le projet actuel de réforme du statut des enseignants chercheurs. Elle apporte un soutien sans réserve aux manifestations des prochains jeudi 5 février et mardi 10 février.

Elle demande :

- le retrait du projet actuel de décret modifiant celui du 6 juin 1984.
- Le maintien du CNU dans son rôle d'instance nationale, collégiale, paritaire et disciplinaire, majoritairement élue et dotée d'un pouvoir décisionnel dans la qualification et la gestion des carrières.

La quatorzième section se réserve la possibilité d'entreprendre toute forme d'action ultérieure solidaire des contestations.

Motion votée à l'unanimité le 4 février 2009